



CONFÉRENCE INTERNATIONALE POUR LA LIBÉRATION DES PRISONNIERS PALESTINIENS

Genève – 12 septembre 2026

Sessions, axes et contenus

SESSION D'OUVERTURE {11:00–11:30}

- **Allocution de l'entité organisatrice :** Prononcée par M Adel Mejri (Secrétaire général de l'Association des victimes de torture).
- **Allocution au nom des invités :** Prononcée par Mme Alima BOUMEDIENE THIERY (Ancien sénateur français et avocat français)

PAUSE {11:30–11:50}

SESSION I {11:50–12:50}

Axe I : Les prisonniers palestiniens dans le cadre du droit international : statut juridique et limites du pouvoir de la puissance occupante

Modérateur : Youssef Chiheb

1. Mme Astrid Wagner (Avocat autrichien)

« La compétence pénale extraterritoriale en droit autrichien et ses applications potentielles aux crimes internationaux commis à l'encontre des prisonniers palestiniens. »

2. Dr Halit Serhan Ercivelek (Professeur de droit constitutionnel à la Faculté de droit de l'Université Istanbul Sabahattin Zaim)

« La situation juridique des prisonniers palestiniens au regard du droit international humanitaire et du droit pénal international – Évaluation du traitement des prisonniers palestiniens par Israël au regard du droit international humanitaire et du droit pénal international. »

3. M Abdelmajid Mrari (Responsable de la section MENA à l'EFDI et avocat marocain)

« La responsabilité d'Israël et les obligations des États tiers : voies de responsabilité pénale internationale et recours devant les juridictions européennes pour la protection des droits des prisonniers palestiniens. »

4. Mme Alima BOUMEDIENE THIERY (Ancien sénateur français et avocat français)

« La voie diplomatique internationale concernant la question des prisonniers : du Conseil des droits de l'homme aux capitales européennes. »

5. Mme Julie Février (Avocat français)

« Responsabilité pénale des entreprises : mécanismes juridiques de poursuite des entreprises soutenant l'occupation. »





6. M Fabio MARCELLI (Avocat italien)

« Le statut juridique des prisonniers et détenus palestiniens à la lumière des Conventions de Genève et des règles du droit international humanitaire. »

PAUSE {12:50–14:50}

SESSION II {14:50–15:40}

Axe II : Formes de violations dans les prisons et centres de détention : des faits documentés à leur qualification juridique

Modérateur : Hatim ACHIKHAN

1. M Ala Adas (Docteur en droit, avocat au barreau de Lyon)

« La bataille du récit et de la sensibilisation internationale : construire un discours juridique et médiatique efficace autour de la question des prisonniers palestiniens. »

2. Mme Janan Abdu — À distance (Avocat palestinien)

- « Les enfants et les femmes dans le système de détention israélien : protection spéciale et violations aggravées. »
- « Du témoignage individuel au schéma de violation : que révèlent les témoignages des prisonniers, des avocats et des familles sur la réalité de la détention ? »

3. M Raslan Mahajna (Avocat des prisonniers palestiniens)

Le rôle des avocats à l'étranger à l'égard des avocats représentant les prisonniers ».

4. Mme Sahar Francis — À distance (Association Addameer de soutien aux prisonniers et de défense des droits humains)

- « Torture et mauvais traitements dans les lieux de détention israéliens : schémas documentés et normes internationales en matière de preuve. »
- « Négligence médicale et décès en prison : responsabilité juridique liée à la privation de traitement et au droit à la vie. »

5. M Hussein Al-Arid — À distance (Président de la Fondation internationale pour la solidarité avec les prisonniers palestiniens)

6. Nasser Odeh — À distance (Avocat de Dr Hussam Abu Safiya)

PAUSE {15:40–16:00}

SESSION III {16:00–17:00}

Axe III : De la documentation à la responsabilité : mécanismes internationaux de poursuite des violations commises contre les prisonniers

Modératrice : Aysheh Maslamani





1. Mme María del Pilar Barrado Liesa (Magistrat espagnol)

« La compétence universelle comme voie de poursuite des auteurs de crimes commis contre les prisonniers palestiniens devant les juridictions européennes. »

2. M Khaled Mahajna (Avocat des prisonniers palestiniens)

« Constituer un dossier international de preuves sur les violations des droits des prisonniers : de la collecte des témoignages à la chaîne de conservation des preuves et à l'attribution des responsabilités. »

3. M FILALI Chafik (Conseiller municipal délégué chargé des relations internationales et des jumelages, Ville de Vaulx-en-Velin)

« De la documentation des droits humains à la décision politique : les outils des parlements européens pour protéger les prisonniers et demander des comptes aux responsables des violations. »

4. Mme Dominique Cochain (Lawyer for Palestinian prisoners)

« Les droits fondamentaux violés par la loi prévoyant l'exécution des Palestiniens. »

5. M Mahmoud Gaber (Président de l'organisation Justice pour les droits humains)

La peine de mort dans l'État occupant au regard du droit international des droits humains : « Exécution arbitraire et atteinte au droit à la vie ».

6. Mme Olivia Zemor — À distance (Militant politique français)

« Comment construire une campagne internationale durable de défense des droits des prisonniers palestiniens ? De la documentation au plaidoyer et à l'influence. »

PAUSE {17:00–17:20}

SESSION DE CLÔTURE {17:20–17:50}

Annonce des recommandations de la conférence adressées aux parties prenantes concernées.

Coalition des organisations organisatrices de la conférence

La conférence est organisée conjointement par une coalition d'organisations non gouvernementales internationales :

- Association des Victimes de la Torture — Genève
- Organisation EFDI International — Bruxelles
- Justice for Human Rights — Turquie
- SAM for Rights and Liberties — Genève
- Organisation Solidarité pour les droits humains — Genève
- Alkarama — Genève
- Fondation internationale de solidarité avec les prisonniers palestiniens
- Lawyers for Justice in the Middle East



الحرية للأسرى الفلسطينيين
Freedom for Palestinian Prisoners
Liberté pour les prisonniers Palestiniens

